



entreprises
fluviales
de France



COMPAGNIE FLUVIALE
DE TRANSPORT

Communiqué de presse

4 juin 2021

TRANSITION ENERGETIQUE DU SECTEUR FLUVIAL
**PROMOVAN H2 : vers des solutions hydrogènes
pour les propulsions des bateaux**

Les partenaires réunis dans le consortium baptisé « PROMOVAN H2 » lancent officiellement une expérimentation sur le bassin Rhône Saône pour développer un système de propulsion utilisant des technologies hydrogène (H2). L'objectif final est la construction d'une filière industrielle la plus décarbonée possible pour répondre aux enjeux de la transition énergétique de la flotte fluviale.

PROMOVAN H2 (PROpulsions et MOtorisations innoVAnTES pour des bateaux fluviaux) est un projet de recherche qui permet d'avancer dans les solutions de propulsions d'avenir utilisant prioritairement l'hydrogène.

Le projet est porté par un consortium public-privé, qui réunit Voies navigables de France, LMG Marin, Compagnie Fluviale de Transport (CFT) et Entreprises Fluviales de France (E2F) et qui bénéficie du soutien financier de fonds européens interrégionalisés.

Les travaux prospectifs qui seront menés sur le bassin Rhône Saône consisteront notamment à modéliser un ensemble de 7 bateaux représentatifs et à disposer d'un aperçu des contraintes et gains économiques et environnementaux potentiels d'une propulsion électro-hydrogène en fonction des usages, des segments de marché ou de la nature des unités (existantes ou à construire). Le développement d'avant-projets sommaires, bateau par bateau, permettra un accompagnement progressif de l'industrie fluviale vers une transition énergétique.

PROMOVAN H2 est un nouvel exemple de la mobilisation du secteur fluvial pour accélérer la transition énergétique (démarche « Vert le Fluvial »), un enjeu majeur de sa compétitivité alors que les Accords de Paris pour le climat, le Green deal européen et la stratégie nationale bas carbone visent la neutralité carbone en 2050 et la décarbonation de tous les modes de transport. Il sera un des projets déterminants de l'ECV (engagement pour la croissance verte) « Mobilités hydrogène maritimes et fluviales » qui sera prochainement signé avec l'ensemble des acteurs privés sous l'égide des Ministères de l'Économie, de la Transition écologique et des Transports.

PROMOVAN H2 est le dernier prolongement du projet de recherche PROMOVAN, qui a été initié en 2009 et qui vise à obtenir un système de propulsion des bateaux plus propre et économe en énergie fossile et d'en évaluer la pertinence économique, technique et environnementale sur la chaîne globale de la production énergétique. Les premières études (« PROMOVAN 1 » 2009-2014) ont permis de disposer de concepts d'hybridation électro-hydrogène pouvant être mis en œuvre à court, moyen ou long terme et ont démontré que l'implantation d'une architecture hybride dans les bateaux offre de réelles opportunités de gains en consommation de carburant (entre 10 et 15% de réduction) et d'émissions de polluants. Le projet PROMOVAN 2 (2014-2016) a validé la possibilité d'intégrer un vecteur pile à combustible H2 à ces hybridations, permettant lancement en 2019 de la conception d'un bateau prototype en France (consortium européen FLAGSHIP).

CONTACT PRESSE POUR LE CONSORTIUM

Mme Vanessa GIRARDEAU

07.86.03.24.77 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr

LES PARTENAIRES :

Voies navigables de France : établissement public national à caractère administratif en charge de l'entretien, de l'exploitation et de la modernisation des 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées,

>> 3 grandes missions au service de la société : la promotion de la logistique fluviale, le concours à l'aménagement des territoires et la gestion globale de l'eau. A l'heure de la transition écologique et énergétique, VNF agit au quotidien pour réduire son empreinte environnementale dans la gestion de l'infrastructure fluviale et fédère les acteurs du secteur fluvial pour verdir la flotte fluviale.

LMG Marin : SAS, filiale d'une grande entreprise.

>> Un des leaders européens en architecture navale et ingénierie offshore et maritime. Spécialiste des propulsions alternatives, hybrides et hydrogène.

Compagnie Fluviale de Transport : SAS, filiale de Sogestran, grande entreprise.

>> Opérateur de navigation fluviale, présent sur le Rhône depuis plus de 30 ans via des convois poussés ou l'exploitation d'automoteurs adaptés.

Entreprises Fluviales de France : association loi 1901, PME.

>> Organisation professionnelle nationale représentative de la navigation, regroupe tous les types d'opérateurs fluviaux : artisans bateliers, armateurs, transporteurs de passagers, opérateurs en compte propre, croisiéristes et péniches hôtels. E2F s'engage pour relever le défi de la transition écologique et conduire des travaux menant à réduire l'empreinte environnementale du secteur fluvial.

CONTACT PRESSE POUR LE CONSORTIUM

Mme Vanessa GIRARDEAU

07.86.03.24.77 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr